

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

No : R-4189-2022 (Phase 4)

**INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**, société en commandite dûment constituée en vertu des lois du Québec et ayant sa principale place d'affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, agissant aux fins des présentes par son commandité Intragaz inc., corporation régie par la partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social à la même adresse;

(ci-après la « Demanderesse » ou « Intragaz »)

### DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je soussigné, **HUGUES CORRIVEAU**, faisant affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, en la ville et district de Trois-Rivières, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directeur général d'Intragaz;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « 9<sup>ème</sup> Demande modifiée visant à modifier les tarifs d'emmagasinement de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 et demande de déclarer provisoire le tarif d'emmagasinement de gaz naturel d'Intragaz – Demande relative à l'approbation d'un cavalier tarifaire. »
3. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Trois-Rivières, ce 20<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2025 :

*Hugues Corriveau*

**HUGUES CORRIVEAU**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi  
à Montréal, ce 20<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre

*Kathleen McNally*

Kathleen McNally #106738

Commissaire à l'assermentation pour le Québec

